

2026

RAPPORT DE RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE

(Version pour diffusion externe SYSNAV)

sysnav
NAVIGATION TECHNOLOGIES



Table des matières

0	ENGAGEMENT DE LA DIRECTION	5
1	PROFIL DE L'ORGANISATION	6
1.1	EN BREF.....	6
1.2	PRODUITS ET SERVICES	6
1.2.1	GEOLOCALISATION DE VEHICULES	6
1.2.2	GEOLOCALISATION DE PERSONNES.....	7
1.2.3	DOMAINE MEDICAL	7
1.3	CROISSANCE DE SYSNAV	8
2	CHAINE DE VALEUR	9
3	GOUVERNANCE ET STRATEGIE RSE	10
4	ANALYSE DE MATERIALITE.....	11
4.1	OBJECTIFS ET PERIMETRE DE L'ANALYSE	11
4.2	METHODOLOGIE UTILISEE	11
4.2.1	ANALYSE INITIALE :	11
4.2.2	MISE A JOUR ANNUELLE :	11
4.3	RESULTAT DE L'ANALYSE	12
5	ENJEU ENVIRONNEMENTAL.....	13
5.1	ECO-CONCEPTION	13
5.2	EFFICACITE ENERGETIQUE.....	13
5.3	MOBILITES RESPONSABLES	13
5.4	ECONOMIE CIRCULAIRE, REUTILISATION DU MATERIEL ELECTRONIQUE	14
5.5	GENERATION, TRAITEMENT ET RECYCLAGE DES DECHETS	14
5.5.1	DECHETS INDUSTRIELS OU DANGEREUX.....	14
5.5.2	DECHETS DE FONCTIONNEMENT OU NON DANGEREUX	14
5.6	REDUCTION DE LA POLLUTION ET DES EMISSIONS DIRECTES DE GAZ A EFFET DE SERRE.....	15
5.7	ACHATS RESPONSABLES D'UN POINT DE VUE ENVIRONNEMENTAL	15
6	ENJEU SOCIAL	16

6.1	BONNES PRATIQUES MANAGERIALES	16
6.2	POLITIQUE DE REMUNERATION.....	16
6.3	FORMATION ET DEVELOPPEMENT DU PERSONNEL	17
6.4	EGALITE PROFESSIONNELLE	18
6.4.1	INDEX D'EGALITE PROFESSIONNELLE :	18
6.4.2	EGALITE DES CHANCES :	18
6.4.3	ACCESSIBILITE PMR :	18
6.5	DIALOGUE SOCIAL ET RELATIONS EMPLOYES-DIRECTION.....	19
6.6	DROITS DE L'HOMME	19
6.7	SECURITE, SANTE ET BIEN-ETRE AU TRAVAIL.....	20
6.8	GOUVERNANCE TRANSPARENTE.....	20
6.9	MIXITE SOCIALE ET GENERATIONNELLE	20
6.10	CONTRIBUTION A L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET AUX ENJEUX D'EDUCATION	20
7	ENJEU DE GOUVERNANCE	21
7.1	SECURITE ET CONFORMITE DES PRODUITS ET SERVICES	21
7.2	INNOVATION ET CREATION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES.....	21
7.3	RENTABILITE, CAPACITE A DEGAGER DES PROFITS	21
7.4	RELATIONS COMMERCIALES PERENNES	22
7.5	IMPLANTATION SUR DE NOUVEAUX MARCHES EN PARTICULIER A L'INTERNATIONAL.....	22
7.6	PROTECTION DES DONNEES (CYBERSECURITE) ET DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE	22
7.7	PARTAGE DE LA VALEUR : ATTRACTION, FIDELISATION ET DEVELOPPEMENT DES TALENTS	23
7.8	CROISSANCE ET CREATION D'EMPLOIS	23
7.9	CONTRIBUTION ECONOMIQUE LOCALE, FOURNISSEURS LOCAUX (ANCRAGE TERRITORIAL)	23
7.10	INTEGRATION DE LA RSE DANS LA STRATEGIE.....	23
8	CONCLUSION	24
8.1	DETAIL DES NORMES	24
8.2	NOTE METHODOLOGIQUE	24
8.3	REMERCIEMENTS	24
ANNEXE A	CORRESPONDANCE GRI	25
ANNEXE B	CONTRIBUTION DES ENJEUX AUX ODD	26
ANNEXE C	TABLE DES DONNEES CHIFFREES	27

ANNEXE D **ACCESSIBILITE PMR.....30**

0 Engagement de la Direction



En tant qu'entrepreneur responsable, je suis convaincu :

Qu'il est de notre responsabilité de démultiplier les impacts positifs et de minimiser les impacts négatifs de notre activité sur l'ensemble de la société et sur l'environnement,

Que la RSE est un véritable levier de performance créateur de valeur,

Que nos partenaires et nos clients accordent de plus en plus d'importance aux engagements RSE de l'entreprise,

Que nous devons sans cesse chercher à améliorer le bien-être collectif de notre communauté de travail, développer un dialogue social apaisé et renforcer le sentiment d'appartenance,

Que l'atteinte de nos objectifs passe par la transparence et l'amélioration continue.

C'est dans cet état d'esprit que, en tant que Président, j'ai décidé de mettre en œuvre une démarche globale de RSE et de développement durable traduite dans une Charte Ethique. Fidèle à nos principes et aux engagements internationaux tels que les 17 Objectifs de Développement Durable définis par le Pacte Mondial de l'ONU, **cette démarche se veut simple, efficace et résolument humaine**. Elle se décline autour de 3 axes de performance :

- Le respect de l'humain (enjeu social)
- Le respect de l'environnement (enjeu environnemental)
- L'intégrité économique (enjeu de gouvernance)

Cette charte RSE, portée par la Direction et partagée avec l'ensemble des collaborateurs de SYSNAV, constitue un cadre de référence commun pour l'ensemble des activités de l'entreprise.

David Vissière, Président

david.vissiere (Jul 16, 2026 17:07:14 GMT+2)

Jul 16, 2026

1 Profil de l'organisation

1.1 En bref

Fondée en 2008 par d'anciens experts issus de grandes écoles françaises, SYSNAV est une PME française innovante de très haute technologie et en forte croissance. SYSNAV est spécialisée dans les solutions de navigation, de géolocalisation et de capture du mouvement, sans infrastructure, y compris dans les environnements extrêmes, hors de portée des solutions conventionnelles et du GPS.

La technologie unique de SYSNAV se décline au travers de solutions à haute valeur ajoutée pour différents secteurs : le médical et pharmaceutique, l'énergie et l'industrie, l'aéronautique et l'aéroportuaire, la sécurité, la mobilité et le véhicule autonome.

La valeur ajoutée de SYSNAV réside dans sa technologie magnéto-inertielle qui permet de rendre accessible la trajectographie sans infrastructure, dans la diversité des domaines d'application et dans les responsabilités confiées aux collaborateurs tout au long de leur évolution dans l'entreprise.

Située dans le centre-ville de Vernon, dans l'Eure, à 45 minutes de Paris et à 30 minutes de Rouen et disposant de bureaux parisiens, SYSNAV bénéficie d'une situation géographique privilégiée.



1.2 Produits et services

1.2.1 Géolocalisation de véhicules



1.2.1.1 Contrôle radar mobile

Le dispositif SYSNAV détermine la vitesse limite de référence en détectant et en reconnaissant les panneaux de signalisation pour maintenir à jour une base de données géolocalisée, puis mesure la vitesse des véhicules contrôlés par les voitures banalisées dans lesquelles le dispositif est installé.

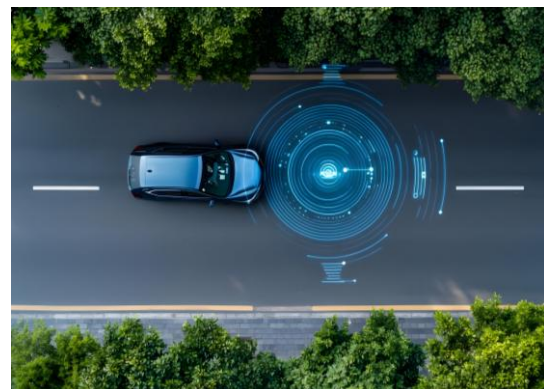
1.2.1.2 Anticollision sur les aéroports

Le module magnéto-inertiel de navigation SYSNAV Blueforce est utilisé en combinaison avec le signal GPS pour calculer la position et les trajectoires de véhicules au sol avec une grande précision, pour les transmettre en temps réel à la tour de contrôle.



1.2.1.3 Module navigation 3D pour véhicule autonome.

Une géolocalisation précise et fiable est une brique technologique essentielle pour les véhicules autonomes : c'est pourquoi la combinaison de la solution SYSNAV avec d'autres dispositifs (GPS, LIDAR, caméras...) permet la localisation du véhicule dans toutes les situations, même dans le cas d'une perte de signal GPS (dans un tunnel par exemple).



1.2.2 Géolocalisation de personnes

1.2.2.1 Localisation des travailleurs isolés en milieu industriel



Dans le domaine industriel, SYSNAV fournit une solution de PTI DATI géolocalisé, qui fonctionne en trois dimensions, aussi bien en intérieur des sites qu'en extérieur. Cela permet de garantir la localisation à tout instant des travailleurs isolés et facilite le guidage rapide des secours sur site en cas d'incident.

1.2.2.2 Localisation des militaires et primo-intervenants

Le dispositif est également utilisé dans d'autres systèmes pour la Défense ou dans le cadre de la localisation des primo-intervenants. Leur géolocalisation est essentielle pour renforcer leur sécurité. Elle contribue aussi à l'efficacité opérationnelle des interventions, que ce soit en cas d'incendie ou d'explorations longue durée (ELD), afin de guider, coordonner ou redispacher les intervenants à tout moment.



1.2.3 Domaine médical

1.2.3.1 Analyse de la performance corporelle pour des essais cliniques



La solution SYSNAV Healthcare prend la forme d'un bracelet léger capable de reconstruire les mouvements 3D de patients avec une précision extrêmement haute (moins de 1cm) et à haute fréquence (125 mesures / seconde). Ce dispositif est utilisé dans le cadre d'essais cliniques pour mesurer l'évolution d'une maladie ou l'efficacité d'un médicament dans un environnement réel.

Avec la plateforme Syde, SYSNAV peut collecter des données diverses et les traduire en observations cliniques pertinentes ainsi qu'en variables validées par les autorités réglementaires



1.3 Croissance de SYSNAV

La croissance actuelle de l'entreprise, très soutenue, vient de l'arrivée à maturité de certaines technologies prometteuses, qui représentent l'aboutissement de plusieurs années de recherche et de développement.

SYSNAV voit aussi s'ouvrir les portes de nouveaux marchés, en France comme à l'international, la stratégie de l'entreprise doit donc s'adapter à ces changements d'échelle réguliers.

Croissance du chiffre d'affaires depuis 2020 :

New 2025 !

En €	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Chiffre d'affaires	Confidentiel					
Croissance YoY						

Part du chiffre d'affaires de SYSNAV sur les différents marchés :

Pays	% du CA (2025)
France	40 %
Europe élargie à la Suisse et UK (Hors France)	20%
Asie	10%
USA-Canada	30 %
Total	100,0 %

New 2025 !

2 Chaîne de valeur

Une chaîne de valeur se définit comme étant une séquence d'activités, ressources et relations que l'entreprise utilise et dont elle se sert pour créer des produits et services.

Elle met en évidence les parties prenantes d'une entreprise ainsi que le cycle de vie de ses produits et services.

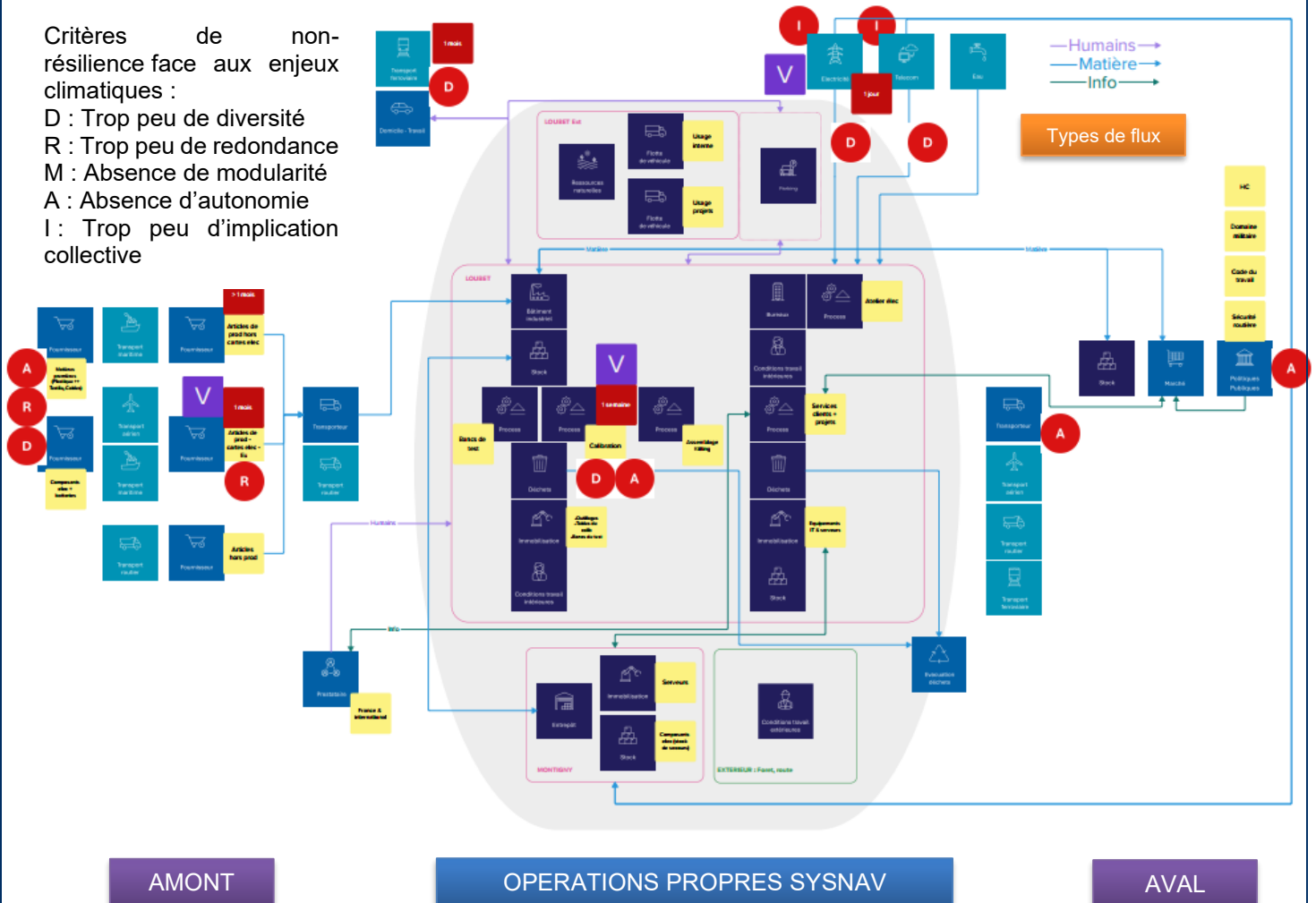


La version initiale de la chaîne de valeur a été établie dans le cadre de la participation de SYSNAV au programme CNACCI, programme visant à accompagner les entreprises Normandes dans l'adaptation au changement climatique. Elle met en évidence 3 enjeux vitaux pour SYSNAV au regard des enjeux climatiques auxquels devra faire face la région Normandie d'ici 2050 :

- Assurer l'accès à l'énergie électrique du site Loubet
- Mesurer et maintenir les conditions environnementales qui permettent de produire dans l'atelier
- Assurer le flux d'approvisionnement des matières utiles à la production (composants électroniques majoritairement)

Critères de non-résilience face aux enjeux climatiques :

D : Trop peu de diversité
R : Trop peu de redondance
M : Absence de modularité
A : Absence d'autonomie
I : Trop peu d'implication collective



La version complète est disponible en annexe de ce présent rapport.

3 Gouvernance et stratégie RSE



Indicateurs clés de gouvernance
(Compléments disponibles en annexe)

La démarche de responsabilité sociétale de SYSNAV est intégrée à la gouvernance et au pilotage stratégique de l'organisation et tout particulièrement du Système de Management de la Qualité puisque les activités y afférant y sont intégrées.

Le président définit la politique, assure de fournir l'ensemble des ressources nécessaires à sa mise en œuvre et prend en compte le résultat de la mise en œuvre dans les décisions stratégiques.

La déclinaison opérationnelle est coordonnée par le Directeur Qualité, Sécurité Environnement et RSE, en collaboration avec les différents services de l'entreprise. Chaque service contribue à l'atteinte des objectifs RSE dans son périmètre de responsabilité.

Des réunions périodiques permettent de suivre les actions engagées et d'identifier les axes d'amélioration. Les résultats sont présentés en revue de Direction et alimentent le processus de décision.

Les principales parties prenantes sont consultées, ainsi que mis en évidence dans l'analyse de matérialité, afin de prendre en compte leurs attentes et leurs préoccupations dans la définition des priorités de l'entreprise.

La gouvernance RSE de SYSNAV s'appuie sur des principes de transparence, d'éthique, de conformité réglementaire et de gestion des risques. Les responsabilités sont clairement définies et les progrès font l'objet d'un suivi régulier dans le cadre de l'amélioration continue.

SYSNAV a choisi le partenaire Ecovadis pour évaluer sa performance RSE et réalise annuellement le questionnaire imposé. En 2025, nous avons obtenu la médaille Bronze.



Communications RSE de la Direction à l'ensemble des collaborateurs réalisées au total en 2025

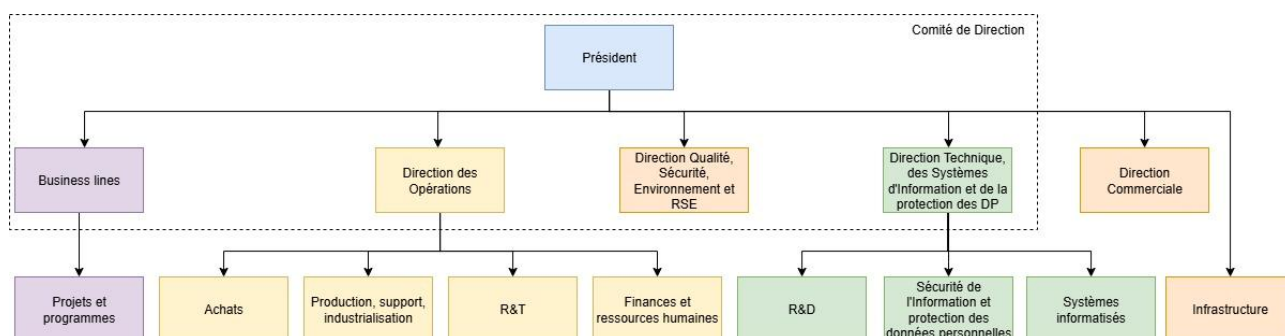
(Mesure annuelle)



Résultat au questionnaire Ecovadis en 2025

(Mesure annuelle)

Organigramme simplifié de SYSNAV :



4 Analyse de matérialité

4.1 Objectifs et périmètre de l'analyse

L'analyse de matérialité est un outil qui permet d'identifier, d'évaluer et de hiérarchiser les enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux et Gouvernance) les plus significatifs pour une organisation, en croisant les attentes des parties prenantes externes et les impacts internes (stratégique, performance économique, risques opérationnels ou juridiques, réputation). La liste des enjeux est le fruit d'une recherche sectorielle auprès d'organisations similaires croisée à une analyse interne spécifique.

Concrètement pour SYSNAV, cette analyse sert d'élément d'entrée à la planification des actions favorisant le développement durable.

Les parties prenantes pertinentes entrant dans le cadre de l'analyse sont :

- Les collaborateurs
- Les clients, représentés par les Responsables de Programmes qui sont les principaux points de contact
- Les fournisseurs, représentés par le Responsable des Achats qui est le principal point de contact

4.2 Méthodologie utilisée

4.2.1 Analyse initiale :

Pour obtenir ce graphique, une première phase de recherche analysant les rapports RSE d'une vingtaine d'entreprises de secteurs différents a permis d'identifier les principaux enjeux environnementaux, sociaux et économiques pouvant s'appliquer à une entreprise comme SYSNAV.

La seconde phase permettait de classer les enjeux selon leur importance pour SYSNAV en tant qu'entité d'une part, et pour ses parties prenantes d'autre part, interrogées grâce à un questionnaire diffusé au sein de l'entreprise. L'analyse de ces données permet d'établir un graphique souvent appelé « matrice de matérialité », qui ordonne les enjeux selon leur impact et sert de base de discussion pour recentrer les efforts sur les enjeux les plus importants.

La troisième phase prend la forme d'une discussion avec les collaborateurs intéressés par les enjeux de la RSE, en prenant cette matrice comme point de départ pour approfondir ce que chacun entend derrière les enjeux mis en valeur, pour comprendre ce qui existe déjà et découvrir les projets pourraient être menés dans l'entreprise.

4.2.2 Mise à jour annuelle :

Chaque année, une analyse d'écart est menée afin d'identifier d'éventuels nouveaux enjeux ou éliminer les enjeux non pertinents au regard du contexte de SYSNAV. Dans un souci de pertinence le nombre d'enjeux par catégorie est limité à 10. L'analyse 2026 sur 2025 n'a pas identifié d'écart mettant en cause l'analyse de matérialité.

Les collaborateurs, ainsi que les représentants des parties prenantes pertinentes sont interviewés par le biais d'un sondage afin d'actualiser le niveau d'importance de chacun vis-à-vis des enjeux.

Dès lors que la matrice de matérialité est revue, elle est proposée au comité de Direction qui valide les priorités.

Ces priorités sont formulées en axes de progrès, par priorité puis déclinées en actions pilotées par le Directeur Qualité, Sécurité, Environnement et RSE. Elles sont détaillées avec les mesures en place à la suite de l'analyse de matérialité du présent rapport.

4.3 Résultat de l'analyse



Les enjeux situés dans la zone la plus en haut à droite du schéma représentent les enjeux classés prioritaires :

- Sécurité et conformité des produits et services
- Innovation et création de nouvelles technologies
- Développer des bonnes pratiques managériales
- Politique de rémunération (transparence, équité, non-discrimination)
- Prise en compte de l'économie de ressources dès la conception
- Efficacité énergétique et énergies renouvelables
- Rentabilité, capacité à dégager des profits

Les enjeux situés dans la zone du milieu représentent les enjeux significatifs avec impact intermédiaire :

- Relations commerciales pérennes (politique menée avec les clients et fournisseurs)
- Formation et développement du personnel
- Implantation sur de nouveaux marchés en particulier à l'international
- Partage de la valeur : attraction, fidélisation et développement des talents
- Protection des données (cybersécurité) et de la propriété intellectuelle
- Economie circulaire, réutilisation du matériel électronique
- Droits de l'homme respectés dans la chaîne de valeurs (fournisseurs, clients)
- Egalité professionnelle (diversité, inclusion, égalité h/f)
- Dialogue social et relations employés-direction
- Favoriser les mobilités responsables
- Génération, traitement et recyclage des déchets dangereux ou non

Les enjeux situés dans la zone à gauche représentent les enjeux à surveiller et renforcer dans le temps :

- Réduction de la pollution et des émissions directes de gaz à effet de serre)
- Achats responsables du point de vue environnemental
- Sécurité, santé et bien-être au travail
- Gouvernance transparente
- Mixité sociale et générationnelle
- Contribution à l'attractivité du territoire et aux enjeux d'éducation
- Croissance et création d'emplois
- Contribution économique locale, fournisseurs locaux (ancrage territorial)
- Intégration de la RSE dans la stratégie globale

- Prioritaires
- Importants
- A renforcer dans le temps

5 Enjeu environnemental

5.1 Eco-conception



Notre modèle économique reposant sur la location de nos systèmes, ils sont repris et réutilisés ou réparés lorsqu'ils sont défectueux ou ne sont plus utilisés par le client, ce qui permet de contrôler l'intégralité du cycle de vie du produit et d'identifier ses défauts majeurs.

Nos produits sont aussi régulièrement miniaturisés, en particulier dans les projets médicaux, ce qui améliore le confort utilisateur et limite l'utilisation des matières premières.

Le saviez-vous ? Le cuir des malles Syde est composé de matières recyclées.

Axes de progrès SYSNAV :

- Poursuivre les efforts de miniaturisation
- Favoriser les matières respectueuses de l'environnement dans les achats
- Intégrer des exigences de réparabilité dans les cahiers des charges des systèmes en développement
- Réaliser des analyses de cycle de vie

5.2 Efficacité énergétique



Le bâtiment Loubet par sa construction récente a bénéficié de solutions visant à optimiser son efficacité énergétique. A titre d'exemple, le système d'éclairage est un système LED total afin d'assurer une gestion efficace de l'énergie électrique.

Axes de progrès SYSNAV :

- Réaliser un diagnostic de performance énergétique
- Installer des panneaux solaires

5.3 Mobilités responsables



Les locaux parisiens et vernonnais de SYSNAV sont très proches des gares de l'axe Paris/Rouen, pour permettre aux collaborateurs n'habitant pas Vernon de venir sans utiliser la voiture, et l'entreprise accorde beaucoup de flexibilité sur les horaires ou le lieu de travail : il est possible pour les employés parisiens de travailler trois jours par semaine dans les locaux de Saint-Lazare. Les nouveaux employés sont aussi accompagnés dans leur recherche de logement s'ils souhaitent emménager à Vernon, ce qui limite les longs déplacements domicile/travail.

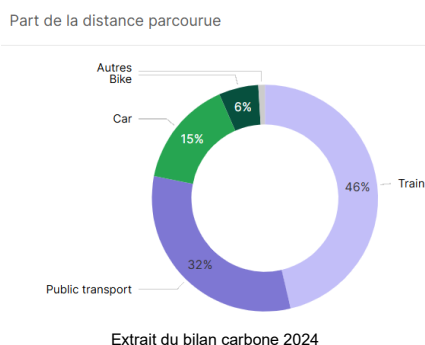
Un garage à vélo sécurisé et à l'abri des intempéries est également disponible pour les collaborateurs souhaitant se déplacer à vélo.

Axes de progrès SYSNAV :

- Installer des bornes de recharge électriques pour les véhicules électriques des collaborateurs
- Mettre à disposition une flotte de véhicules électriques pour les trajets au restaurant collectif d'entreprise
- Mettre à disposition des vélos pour les trajets au restaurant collectif d'entreprise

4 minutes à pied
de la gare de
Vernon

7 minutes à pied
de la gare de
Paris Saint-
Lazare



5.4 Economie circulaire, réutilisation du matériel électronique

Grâce à un processus d'analyse des produits en retour, une partie des matériaux est réutilisée et réassemblée en produits reconditionnés pour des usages spécifiques (exemples : produits de démonstration, études internes).

Le matériel informatique également fait l'objet d'économie circulaire. Le matériel spécifique acheté par le collaborateur, pour des besoins de télétravail par exemple ou pour faciliter l'ergonomie à son poste de travail) peut être gardé par le collaborateur à l'issue de son contrat. Aussi, les ordinateurs qui ne sont plus utilisables à des fins professionnelles sont réinitialisés et proposés aux collaborateurs pour leur usage personnel et à l'école Saint-Joseph à proximité des locaux SYSNAV.



Axes de progrès SYSNAV :

- Identifier de nouvelles pistes pour mettre en place de l'économie circulaire

5.5 Génération, traitement et recyclage des déchets

5.5.1 Déchets industriels ou dangereux

Afin de limiter la génération de substances dangereuses, nous favorisons les soudures sans plomb pour nos produits et choisissons des composants électroniques conformes à la Directive RoHS et certifiés REACH.

Les déchets que nous produisons en fabriquant ou en récupérant nos produits hors d'usage sont principalement électroniques. Ceux-ci sont enlevés et traités par une entreprise spécialisée, dans le respect des normes DEE. Les emballages, principalement constitués de carton, sont recyclables.

5.5.2 Déchets de fonctionnement ou non dangereux

Afin de limiter la génération de déchets de fonctionnement, SYSNAV met en place progressivement des mesures adaptées aux besoins des collaborateurs : vaisselle lavable disponible dans l'espace cuisine, tasse offerte à l'arrivée du collaborateur. Concernant le traitement des poubelles de tri sont installées sur le site afin de favoriser le recyclage des déchets recyclables. Aussi, la digitalisation des documents et la signature électronique permettent de générer moins d'impressions et de papier.

Les canaux de communication Mattermost favorisent la communication entre collaborateurs et sont utilisés pour y partager des annonces de dons (nourriture en surplus lors des événements de cohésion, mise à disposition aux collaborateurs de matériels dont SYSNAV n'a plus utilisé...)

Des campagnes de sensibilisation sont réalisées pour promouvoir les gestes durables auprès des collaborateurs.



Axes de progrès SYSNAV :

- Limiter la génération des données électroniques et construire une démarche de suppressions des données non utiles pour limiter la surutilisation des serveurs (principe de sobriété numérique)



5.6 Réduction de la pollution et des émissions directes de gaz à effet de serre

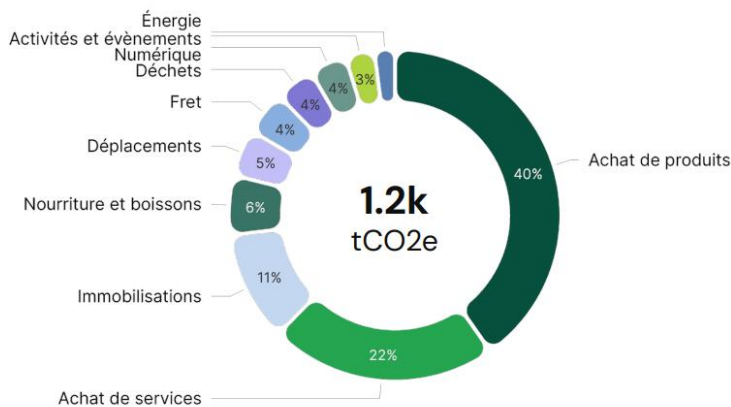
Depuis 2021, SYSNAV s'engage à réaliser périodiquement son bilan carbone. Il permet de mesurer et comprendre la répartition des émissions sur les 3 scopes (méthodologie PRG 100) :

- Scope 1 : 5.5tCO₂
- Scope 2 : 6.7tCO₂
- Scope 3 : 1.2ktCO₂

New 2025 !

Ci-dessous, l'extrait du bilan carbone 2025 :

Émissions totales de Sysnav, par activité (% tCO₂e)



New 2025 !

5.7 Achats responsables d'un point de vue environnemental

Depuis sa création, SYSNAV développe des partenariats durables avec ses fournisseurs, que nous avons pour la plupart suivis depuis notre création en 2008.

Près de 30% de nos partenaires sont des PME, majoritairement locales, qui connaissent le détail de nos besoins. SYSNAV essaie de travailler avec des entreprises ayant une culture similaire dans les domaines où cela est possible, comme avec les pièces mécaniques. De plus 90% des fournisseurs de SYSNAV sont situés en France.

Faits marquants 2025 :

- Des critères RSE sont considérés dans le processus de qualification des fournisseurs critiques, l'évaluation est sous responsabilité du Directeur Qualité, Sécurité, Environnement et RSE
- Des discussions ont été initiées lors des revues annuelles avec nos fournisseurs majeurs s'engageant autour d'une politique RSE

New 2025 !



Axes de progrès SYSNAV :

- S'engager dans un programme international de type SBTi
- Affiner les relevés de données pour la réalisation du bilan carbone
- Mettre en place des actions de réduction des émissions Scope 3



Axes de progrès SYSNAV :

- Optimiser la logistique pour les envois de produits (envois groupés)
- Sensibiliser nos fournisseurs
- Faire contribuer les fournisseurs à la démarche environnementale engagée par SYSNAV par la signature d'une politique environnementale
- Fixer aux fournisseurs des objectifs environnementaux

6 Enjeu social

6.1 Bonnes pratiques managériales

Le processus de management intègre des bonnes pratiques standardisées (de la formation à l'accueil des nouveaux à la gestion courante) et des mécanismes d'échanges réguliers :

- Réunion commune le lundi matin présentant l'avancement de chaque projet et service.
- Repas et événements mensuels de cohésion réunissant l'ensemble des collaborateurs qui le souhaitent y compris la direction,
- Sondages réguliers émis par différents services pour évaluer la satisfaction des collaborateurs et recueillir des idées d'amélioration ou des problèmes,
- Enquêtes annuelles de Qualité de Vie au Travail avec des objectifs à atteindre de niveau de satisfaction des collaborateurs et des plans d'actions visant à les maintenir et à les dépasser,
- Formation et accompagnement des nouveaux managers par du coaching et suivi personnalisé
- Journée d'accueil des nouveaux arrivants pour faciliter leur compréhension de l'entreprise, son organisation, ses projets,
- Entretiens individuels périodiques entre manager-collaborateur pour évaluer l'atteinte des objectifs attribués à la fonction, fixer les nouveaux objectifs, besoin en formation, et s'assurer du maintien de l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle pour les cadres au forfait jour.



Axes de progrès SYSNAV :

- Développer, sur la base du volontariat les déjeuners autour des bonnes pratiques mutualisables

Le saviez-vous ? Un Comité de Pilotage est réalisé par métier et par mois avec la Direction et la Direction se réunit chaque semaine pour traiter les sujets importants.

6.2 Politique de rémunération

Chaque collaborateur bénéficie d'un entretien individuel annuel d'évaluation des performances (EIA), qui permet de comparer les objectifs de l'année à la performance réelle, qui débouche sur une note qui définit la part variable du salaire et l'augmentation de rémunération prévue pour l'année suivante.

SYSNAV établit sa logique de rémunération de manière équitable et non discriminante.

Aussi, afin de permettre à ses collaborateurs de bénéficier d'une rémunération correcte vis-à-vis de leur pouvoir d'achats, une analyse des pratiques des entreprises similaires est réalisée (fondée sur enquête IESF) et de nombreux avantages sont proposés : actions du Comité Social et Economique en association avec la plateforme Privilèges Persos, mise en place d'une épargne salariale, tickets restaurants, soutien complémentaire au congé paternité, remboursement des pantoufles ...



Axes de progrès SYSNAV :

- Documenter la politique de rémunération
- Poursuivre les objectifs de croissance de SYSNAV afin de permettre de déclencher un mécanisme de participation

6.3 Formation et développement du personnel

Il existe aujourd'hui 62 formations actives (+10 vs 2024), internes ou externes, dans le catalogue de formation maintenu par le service Ressources Humaines.

Parmi les formations internes certaines sont considérées comme étant le tronc commun indispensable à chaque collaborateur telle que la formation Cybersécurité, la formation à la protection des données personnelles ou encore la sensibilisation qualité. Les autres formations sont propres aux fonctions liées au poste de chaque collaborateur.

Les formations ne pouvant être dispensées en interne sont réalisées auprès d'organismes externes agréés et permettent d'acquérir toutes les compétences nécessaires à la réalisation des activités d'aujourd'hui mais également pour répondre aux futurs besoins de SYSNAV tant au niveau de l'innovation que de la croissance de l'organisation.

SYSNAV s'engage également dans le financement de plusieurs thèses chaque année. Aussi, SYSNAV favorise l'embauche de ses stagiaires et alternants en fin de cursus scolaire afin de faciliter leur accès au marché du travail et bénéficier des meilleurs talents pour ses activités.

Afin de faciliter les interactions entre les services, des initiatives sont organisées à l'échelle de l'entreprise (rencontre métier où un collaborateur vient présenter son métier, le déjeuner étant offert par SYSNAV) ou à l'échelle des services (coffee Healthcare pour partager les actualités du programme).

Chaque année, les collaborateurs expriment leurs besoins en développement personnel et en formation lors des entretiens individuels.

Le saviez-vous ?

New 2025 !

En 2025 :

- 1207.70 heures de formations internes ont été réalisées
- 353 heures de formations externes ont été réalisées

Cela représente 453 sessions organisées dans l'année par les RH.

C'est le double d'heures par rapport à 2024 !

Exemples de formations externes réalisées :

- Audit ISO13485,
- Coaching en management,
- Cybersécurité Ingénierie Sociale
- Anglais
- Sécurité des salariés
- Good Clinical Practices



Axes de progrès SYSNAV :

- Déployer un programme GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)
- Standardiser et digitaliser la gestion des compétences
- Développer des partenariats avec des organismes de formation agréés
- Mutualiser les compétences et bonnes pratiques internes
- Accroître la visibilité des postes ouverts en interne pour favoriser l'accessibilité aux collaborateurs souhaitant évoluer de poste



6.4 Egalité professionnelle

SYSNAV veille à maintenir l'excellence de son processus de recrutement tout en se fixant des objectifs de diversité, d'inclusion, d'égalité des chances et de l'égalité homme / femme, SYSNAV dans les phases de recrutement mais également au cours de la vie professionnelle de ses collaborateurs.

6.4.1 Index d'égalité professionnelle :

Chaque année une analyse des effectifs est faite. L'index d'égalité professionnelle femmes-hommes est calculé à partir de cette analyse :

En **2025**, l'index de l'égalité professionnelle femmes-homme, basé sur les effectifs de 2025, s'élève à **89/100**. Voici le détail des résultats :

Axes de progrès SYSNAV :

- Mettre en œuvre le plan d'actions correctives visant à améliorer l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes fondé sur 3 axes principaux : embauche, formation et rémunération.
- Avoir recourt à l'anonymisation des CV pour s'assurer de l'objectivité de leur lecture

Confidentiel

New 2025 !

6.4.2 Egalité des chances :

Le processus de recrutement de SYSNAV repose sur des critères factuels liés aux compétences individuelles. Il est structuré comme suit :

1. Phase de cadrage par le demandeur du recrutement avec détail des activités et plan de charge à 6 mois et validation du besoin en recrutement avec la Direction
2. Phase de sélection sur la base des curriculums vitae des candidats
3. Phase de pré-entretien avec le service recrutement pour comprendre les attentes des candidats et partager les informations utiles concernant le poste, SYSNAV, les modalités à venir dans le processus
4. Phase de réalisation du test de recrutement, exercices pratiques préparés par le Demandeur et représentatifs des activités principales attendues vis-à-vis du poste
5. Phase d'entretien avec le demandeur du recrutement et restitution des tests de recrutement. Le Demandeur réalise lors de cet entretien l'évaluation des « softs-skills » du candidat comme sa pro-activité, l'autonomie...

New 2025 !

6.4.3 Accessibilité PMR :

Les aménagements des locaux SYSNAV permettent de garantir l'accessibilité des personnes en situation de handicap mais également de soutenir les besoins spécifiques de nos collaborateurs afin de garantir leur bien-être. La liste de ces aménagements est disponible en annexe D.

New 2025 !

6.5 Dialogue social et relations Employés-Direction

Conformément à ses obligations, SYSNAV a mis en place un CSE. En 2025, le CSE s'est réuni avec l'ensemble de ses membres titulaires 6 fois. La Direction participe aux réunions du CSE et un procès-verbal est systématiquement établi puis partagé à l'ensemble des collaborateurs.

Le CSE propose une permanence chaque semaine pour permettre aux collaborateurs de les consulter pour des questions relatives aux actions du CSE ou encore aux questions individuelles ou générales.

Aussi, les collaborateurs SYSNAV bénéficient d'une convention collective.

Le saviez-vous ? Un axe de progrès identifié a été traité en 2025 : le service RH a mené un travail de collecte des accords et notes employeurs et plus généralement la liste de l'ensemble des documents RH à appliquer et utiles aux collaborateurs. Cette liste est fournie aux nouveaux arrivants et disponible sur l'intranet SYSNAV.



Axes de progrès SYSNAV :

- Intégrer les membres du CSE dans la démarche RSE



6.6 Droits de l'homme

SYSNAV s'engage à agir en faveur du respect des droits de l'homme et à s'assurer qu'il en est de même sur l'ensemble de la chaîne de valeur, des fournisseurs aux clients.

En ce sens, SYSNAV entretient des collaborations étroites avec ses interlocuteurs et favorise autant que possible les rencontres physiques en réalisant par exemple chez les fournisseurs fabricants des audits qualité ou encore des formations en présentiel auprès des sites utilisateurs des dispositifs.

Le saviez-vous ? De plus en plus de clients nous questionnent au sujet de notre démarche RSE. En 2025, nous avons reçu 5 questionnaires comportant des questions relatives à nos engagements et mesures en place pour l'atteinte des objectifs durables.



Axes de progrès SYSNAV :

- Etablir un Code de Conduite avec les clients et les fournisseurs et garantir la signature systématique dès la contractualisation

6.7 Sécurité, santé et bien-être au travail

Mesures pour la sécurité : Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels est mis à jour chaque année. Le plan d'actions est suivi. Un exercice d'évacuation annuel est réalisé pour sensibiliser les collaborateurs aux bons réflexes en cas d'incendie qui est le principal risque au sein de SYSNAV. Des équipements de détection et réaction incendie sont mis en place et des équipements de protection individuels sont mis à disposition aux postes qui le nécessitent. Des affichages de sécurité sont présents dans les locaux certains fixes et certains renouvelés chaque trimestre.

Mesures pour la santé : L'enjeu pour la santé au regard des activités de SYSNAV qui sont majoritairement du travail sur écran est l'ergonomie au poste de travail. Des mesures collectives sont mises en place comme des panneaux de réduction du bruit dans les open-space mais aussi individuelles. Les collaborateurs peuvent se fournir en équipements de bureau adaptés à leur besoin : chaise, souris ergonomique, 2^e écran fixe (un 1^{er} écran étant déjà installé à chaque bureau par défaut) ...

Mesures pour le bien-être : D'un point de vue individuel, chaque collaborateur a une grande liberté de contrôle de son emploi du temps : deux jours de présence à Vernon sont requis, mais il est possible de partager le reste de son emploi du temps entre les locaux de Paris et le télétravail, possibilité de s'absenter de manière exceptionnelle.

D'autre part, SYSNAV favorise la cohésion au sein de l'entreprise, en organisant des repas et activités communes ainsi que l'organisation de séance de sport (yoga, boxe...), et en proposant trois fois par semaine des paniers de fruits frais dans la cuisine commune.

Un référent harcèlement a également été nommé et peut être sollicité par tout collaborateur le nécessitant.

Un suivi hebdomadaire des heures permet également de mesurer la charge.

6.8 Gouvernance transparente

SYSNAV s'engage autant que possible à fournir des rapports détaillés et réguliers sur le modèle économique, la stratégie, les enjeux RSE.



6.9 Mixité sociale et générationnelle

SYSNAV s'engage autant que possible à créer de la mixité au sein des équipes.



Le saviez-vous ? Au sein de SYSNAV on décompte parmi les collaborateurs près de 11 nationalités différentes

6.10 Contribution à l'attractivité du territoire et aux enjeux d'éducation

SYSNAV contribue à l'attractivité du territoire et aux enjeux d'éducation par plusieurs mesures :

- Par le mécénat d'une école à proximité, l'école Saint Joseph l'Espérance et de la Fédération Française de Jeux Mathématiques
- Par le financement d'événements étudiants (salons)
- Par le recrutement de stagiaires et de la mise à disposition



SYSNAV a obtenu le label Great Place To Work en juillet 2025

Exemples d'affiches de sensibilisation :



Axes de progrès SYSNAV :

- Déployer une sensibilisation ergonomie

Axes de progrès SYSNAV :

- Communiquer les objectifs stratégiques

Axes de progrès SYSNAV :

- Accroître la communication afin d'attirer un large public de potentiels candidats

Axes de progrès SYSNAV :

- Développer de nouveaux partenariats favorisant



7 Enjeu de gouvernance

7.1 Sécurité et conformité des produits et services

SYSNAV évolue dans un environnement contraint par des exigences réglementaires strictes. Afin d'organiser son système de management SYSNAV s'est engagée dans une démarche de certification ISO9001 et ISO13485 et œuvre pour le maintien de ces certifications.

Les normes ISO mettent au cœur de leurs exigences l'atteinte de la satisfaction client. Si l'amélioration continue est un point fondamental de l'ISO9001, la sécurité des produits est celui de l'ISO13485. A ce titre SYSNAV met en place, pour 100% de ses produits, une organisation ainsi que des mesures tout au long du cycle de vie du produit, du développement au retour de produits de garantir la sécurité et la conformité des produits.



Axes de progrès SYSNAV :

- Préparer l'évolution de la norme ISO9001

Un système de management de la qualité
approuvé par le Lloyd's depuis 2015



7.2 Innovation et création de nouvelles technologies

Tous les systèmes SYSNAV ont pour base des technologies innovantes développées en interne, et l'innovation est au cœur de la mission collective. SYSNAV investit donc à long terme dans des technologies à divers niveaux de risques et horizons de maturité.

Pour soutenir cette vision de long terme, SYSNAV dépose des brevets et papiers scientifiques.

Le saviez-vous ?

- SYSNAV a publié plus de 31 brevets depuis sa création, qui sont toujours actifs dont 1 en 2025 (Procédé de discrimination entre une foulée de marche et une foulée de course d'un piéton en déplacement)
- Côté Healthcare : 3 articles publiés en 2025 ; 5 présentations orales et 13 posters en congrès. Il y a aussi eu 6 communications (5 posters et 1 présentation orale) sur des données SV95C par l'équipe du Généthron
- Près de 50% de son CA est réinvesti dans la R&D
- Afin de mettre en lumière sa ligne de produits et d'accroître sa visibilité auprès du grand public, SYSNAV investit également dans la communication avec l'arrivée en 2025 d'une Responsable Communication.
- Sur un autre registre, SYSNAV a réalisé un don à Pure Ocean, un fond de Dotation pour des Projets de Recherches Innovants en Faveur des Océans

New 2025 !



Axes de progrès SYSNAV :

- Concevoir les nouvelles générations des produits SYSNAV

European
Business
Awards®



Innovators
Under 35

Des prix technologiques majeurs reçus



7.3 Rentabilité, capacité à dégager des profits

SYSNAV a des défis majeurs à relever afin d'assurer sa croissance. La rentabilité est un des objectifs majeurs et fait l'objet d'un suivi périodique en Comité de Surveillance.

En ce sens, SYSNAV porte une attention particulière à la planification de son budget, tant au niveau des ressources humaines que matérielles nécessaires à la réalisation des activités, et au suivi de l'exécution.

Axes de progrès SYSNAV :

- Poursuivre les actions visant à atteindre les objectifs définis de croissance et de chiffre d'affaires
- Maîtriser les coûts (non-qualité, achats directs et indirects...)

Confidentialité du document : [x] 1 – Public [] 2 – Restreint [] 3 – Confidentiel [] 4 – Secret

Propriété SYSNAV. Utilisation, divulgation et reproduction interdites, sauf autorisation écrite de SYSNAV.
SYSNAV SAS, 72 rue Emile Loubet – 27200 Vernon, France - SIRET 508 594 009 00021 RCS Evreux

7.4 Relations commerciales pérennes

Au préalable de toute relation commerciale, SYSNAV s'engage et s'assure du respect des règlements spécifiques liés aux importations et à la commercialisation des produits dans chaque zone géographique où elle exporte ses produits. Par exemple, SYSNAV s'engage dans la démarche de marquage CE (label présent sur l'étiquette du produit) pour la mise à disposition de ses produits sur le marché européen.

Les parties prenantes sont identifiées. Parmi elles, les clients et fournisseurs. Chaque année la Direction se réunit pour s'assurer de la pertinence de la liste et analyser leurs enjeux et attentes. Des enquêtes de satisfaction annuelles sont également réalisées.

Conformément aux principes de l'éthique commerciale, SYSNAV a rédigé un Code de Ethique.

7.5 Implantation sur de nouveaux marchés en particulier à l'international

SYSNAV accorde une importance particulière à obtenir de nouveaux marchés. C'est un pilier des objectifs stratégiques. SYSNAV est présent en Europe et sur le reste du continent avec une forte activité aux Etats-Unis et un marché asiatique en croissance. SYSNAV participe activement aux salons pertinents pour développer sa réputation internationale.

7.6 Protection des données (cybersécurité) et de la propriété intellectuelle

SYSNAV est certifié ISO27001 depuis 2023 et veille, grâce à son Responsable de la Sécurité de l'Information et à son Délégué à la Protection des Données, au respect du RGPD et des recommandations de la CNIL. Ils mettent en place, forment les collaborateurs et surveillent l'application des mesures physiques (ex : sécurisation de l'infrastructure par un accès par badge individuel) et organisationnelles (ex : documentation de procédures de traitement des incidents de sécurité y compris ceux liés aux données personnelles). Un organisme externe accrédité audite annuellement dans le cadre de la certification ISO27001.

Le saviez-vous ? Les exigences de la charte de protection de l'information sont déclinées dans le règlement intérieur signé par 100% des collaborateurs.

Faits marquants 2025 :

- Cette année, SYSNAV a renouvelé sa certification à l'ISO27001 et selon sa dernière version en vigueur !
- Concernant l'axe de progrès, les vulnérabilités critiques ont été définies et la mesure des indicateurs associés aux failles critiques mise en place

New 2025 !



Axes de progrès SYSNAV :

- Systématiser l'engagement mutuel dans les relations client et fournisseurs du Code de Conduite relatif aux obligations et recommandations d'éthique des affaires



Axes de progrès SYSNAV :

- S'accompagner d'experts pour réaliser des études de marchés et faire émerger de nouveaux potentiels



Axes de progrès SYSNAV :

- Mesurer et réduire les vulnérabilités logicielles exposées



7.7 Partage de la valeur : attraction, fidélisation et développement des talents

SYSNAV met en avant des valeurs autour de la rigueur, de l'excellence et de l'innovation technologique. C'est dans cette optique que les collaborateurs sont choisis. Ces valeurs partagées concourent à la fidélisation des équipes.

Par la formation, l'application des bonnes pratiques managériales, SYSNAV fait une de ses priorités le développement et l'employabilité de ses talents internes.

7.8 Croissance et création d'emplois

SYSNAV favorise autant que possible les recrutements à long-terme en CDI et attache une importance à proposer ses postes ouverts aux stagiaires ou alternants. SYSNAV se positionne ainsi comme un acteur local majeur de création d'emploi. En effet, SYSNAV attire des profils jeunes et très qualifiés, qui sont incités à s'installer à proximité.

7.9 Contribution économique locale, fournisseurs locaux (ancrage territorial)

L'installation de SYSNAV à Vernon est un engagement de longue date, et la croissance actuelle permet de devenir un des investisseurs immobiliers importants de la ville, ce qui contribue à l'économie locale de manière significative.

Le saviez-vous ? SYSNAV privilégie au maximum des fournisseurs locaux, comme pour les approvisionnements en composants électroniques, installés en région Normandie. De plus, près de 30% des fournisseurs sont des PME.

7.10 Intégration de la RSE dans la stratégie

Le dernier enjeu, oui, mais pas des moindres pour piloter l'atteinte des enjeux précédemment analysés ! SYSNAV s'engage à mettre en place un leadership RSE au sein de son organisation.

Par la nomination d'un Directeur Qualité, Sécurité, Environnement et RSE, SYSNAV place l'atteinte des objectifs durables au niveau de ses objectifs stratégiques et s'accompagne d'experts pour les mener à bien.

Le saviez-vous ? Le bilan carbone est fondé sur l'analyse des écritures comptables et complété par une collecte de données pour la mesure des performances extra-financières.

Faits marquants 2025 : La fin de l'année 2025 a été consacrée à poser les fondements d'une stratégie RSE basée sur des éléments factuels par la réédition du bilan carbone, du rapport RSE et de la réponse au questionnaire Ecovadis. Et cela a porté ses fruits, non seulement SYSNAV a obtenu une médaille Bronze mais surtout a défini un plan d'actions concret pour accroître sa performance RSE.



Axes de progrès SYSNAV :

- Faciliter les déplacements des collaborateurs dans la région, que ce soit par une aide financière ou un catalogue de logements



Axes de progrès SYSNAV :

- Analyser les attentes des candidats et les raisons des refus de propositions de postes



Axes de progrès SYSNAV :

- Etablir la politique générale de stratégie d'achats



Axes de progrès SYSNAV :

- Mettre en place un Système de Management de la Sécurité, de l'Environnement et de la RSE sur les mêmes principes que le Système de Management de la Qualité



Score global

Percentile
84ème

71/100



8 Conclusion



8.1 Détail des normes

Le présent rapport a été préparé selon les lignes directrices du Global Reporting Initiative (Version G4, voir détails dans l'annexe A : « Correspondance GRI »), tout en prenant certaines libertés sur les éléments non pertinents pour une entreprise de la taille de SYSNAV, et en intégrant des éléments du test exigés pour la labellisation B-Corp ou des objectifs de développement durable de l'ONU.

Le bilan carbone est réalisé à partir des données de l'exercice fiscal 2025, soit du 1^{er} Janvier 2025 au 31 Décembre 2025.

Ce rapport, rédigé en cours d'année 2026 analyse les données et faits marquants 2025. La synthèse des données est disponible en annexe : « Annexe : données chiffrées ».

8.2 Note méthodologique

Ce troisième rapport confirme la volonté de SYSNAV de poursuivre son engagement dans la planification et la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Il sera mis à jour annuellement afin de communiquer aux collaborateurs l'ensemble des mesures en place et à venir.

Tous les objectifs de développement durable sont couverts par les mesures mises en place en réponse aux enjeux identifiés comme pertinents pour SYSNAV à l'exception de deux : 06 – Eau propre et assainissement, 16 – Paix, justice et institutions efficaces (voir annexe B : Contribution des enjeux aux ODD). A ce jour, aucun levier n'est identifié au travers de l'organisation de SYSNAV ni de ses activités pour concourir à ces objectifs. Une réévaluation selon faite au prochain rapport pour vérifier selon l'évolution du contexte si des mesures sont possibles pour y concourir.

Dans ce cadre, SYSNAV vise une certification ECOVADIS qui permettra d'évaluer la maturité des politiques, mesures et indicateurs en place. Une médaille Bronze ayant été obtenu début 2026, l'objectif est de maintenir une amélioration annuelle des résultats.

Les axes de progrès mentionnés alimentent une feuille de route pour cinq ans (2025-2030)

8.3 Remerciements

Les personnes ayant contribué à la rédaction de ce rapport tiennent à remercier les collaborateurs qui ont participé aux enquêtes permettant de réaliser l'analyse de matérialité ainsi que la collecte des données employés indispensable à la réalisation du bilan carbone. La rédaction de ce rapport tient également à remercier les partenaires tels que Greenly et Ecovadis pour l'accompagnement dans la démarche.

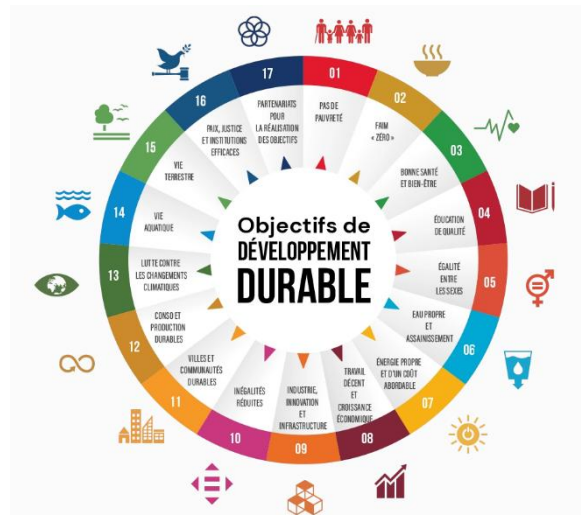


Annexe A Correspondance GRI

Section du rapport	Standard GRI G4
Engagement de la Direction	G4-1
Profil de l'organisation	G4-3 ; G4-4 ; G4-5 ; G4-6 ; G4-7 ; G4-8 ; G4-9 ; G4-12 ; G4-La1
Gouvernance et stratégie RSE	G4-2 ; G4-34 ; G4-36 ; G4-38 ; G4-39 ; G4-41 ; G4-45 ; G4-46 ; G4-47 ;
Analyse de matérialité	G4-19 ; G4-20 ; G4-21 ; G4-24 ; G4-25 ; G4-26 ; G4-27 ;
Enjeu environnemental	G4-EN15 ; G4-EN16 ; G4-EN17
Enjeu social	G4-56 ; G4-58 ; G4-DMA ; G4-LA10 ; G4-SO4
Enjeu de gouvernance	G4-EC1 ; G4-EC9 ; G4-SO1 ; G4-SO2 ; G4-PR1 ; G4-PR3 ; G4-PR5 ; G4-PR6
Conclusion	G4-18 ; G4-22 ; G4-28 ; G4-30 ; G4-33
Annexes / Données	G4-10 ; G4-11 ; G4-31 ; G4-EN3 ; G4-EN23 ; G4-EN25 ; G4-EN28 ; G4-LA2 ; G4-LA3 ; G4-LA5 ; G4-LA6 ; G4-LA9 ; G4-LA11 ; G4-LA12 ; G4-HR3 ; G4-HR4 ; G4-HR5 ; G4-HR6 ; G4-HR12 ; G4-SO5 ; G4-PR2 ; G4-PR8 ;
Non pertinent ou sans objet pour SYSNAV	G4-13 ; G4-14 ; G4-15 ; G4-16 ; G4-17 ; G4-23 ; G4-29 ; G4-32 ; G4-35 ; G4-37 ; G4-40 ; G4-42 ; G4-43 ; G4-44 ; G4-48 ; G4-49 ; G4-50 ; G4-51 ; G4-52 ; G4-53 ; G4-54 ; G4-55 ; G4-57 ; G4-EC2 ; G4-EC3 ; G4-EC4 ; G4-EC5 ; G4-EC6 ; G4-EC7 ; G4-EC8 ; G4-EC9 ; G4-EN1 ; G4-EN2 ; G4-EN4 ; G4-EN5 ; G4-EN6 ; G4-EN7 ; G4-EN8 à G4-EN14 ; G4-EN18 à G4-EN22 ; G4-EN24 ; G4-EN26 ; G4-EN27 ; G4-EN29 à G4-EN34 ; G4-LA4 ; G4-LA7 ; G4-LA8 ; G4-LA13 à G4-LA16 ; G4-HR1 ; G4-HR2 ; G4-HR7 ; G4-HR8 ; G4-HR9 ; G4-HR10 ; G4-HR11 ; G4-SO3 ; G4-SO6 à GA-SO11 ; G4-PR4 ; G4-PR7 ; G4-PR9

Annexe B Contribution des enjeux aux ODD

Note : Cette table récapitule à quels objectifs de développement durable contribuent les mesures en place chez SYSNAV pour chaque enjeu (environnemental, social, gouvernance)



Objectifs de Développement Durable	Enjeu environnemental	Enjeu social	Enjeu de gouvernance
01 – Pas de pauvreté		X	X
02 – Faim « Zéro »	X		
03 – Bonne santé et bien-être		X	X
04 – Education de qualité		X	
05 – Egalité entre les sexes		X	
06 – Eau propre et assainissement			
07 – Energie propre et d'un coût abordable	X		
08 – Travail décent et croissance économique		X	X
09 – Industrie, innovation et infrastructure	X	X	X
10 – Inégalités réduites		X	
11 – Villes et communautés durables	X	X	X
12 – Consommation et production durables	X	X	
13 – Lutte contre les changements climatiques	X		
14 – Vie aquatique	X		
15 – Vie terrestre	X		
16 – Paix, justice et institutions efficaces			
17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs	X		X

Annexe C Table des données chiffrées

Indicateur	Résultat 2025	Objectif 2030 (ND Non défini)
Enjeu environnemental	Confidentiel	
Total des émissions brutes du GES du scope 1 (tCO2e)		
Total des émissions brutes du GES du scope 2 (tCO2e)		
Total des émissions brutes du GES du scope 3 (tCO2e)		
Total des émissions brutes du GES du scope 3 en aval (tCO2e)		
Total des émissions brutes du GES du scope 3 en amont (tCO2e)		
Chiffre d'affaires annuel brut total (millions €)		
Consommation totale d'énergie (kWh)		
Poids total des déchets dangereux (t)		
Poids total des déchets valorisés (t) – DEEE et autres déchets		
Nombre de dispositifs reconditionnés livrés		
Enjeu social		
ETP		
- Dont CDI		
- Dont CDD		
- Dont apprentissage		
Nombre d'embauches en CDI		
Nombre d'heures travaillées		
Taux d'absentéisme		

Nombre de jours perdus en raison d'accidents du travail, de décès ou de problèmes de santé		
Nombre d'accidents du travail		
Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur		
Nombre de formations réalisées dans l'année		
Nombre d'heures totales de formations réalisées dans l'année		
Pourcentage de femmes employées dans l'ensemble de l'organisation		
Pourcentage de femmes au plus haut niveau de direction		
Index égalité professionnelle femmes-hommes		
Taux de retour au travail et de maintien en poste des collaborateurs qui ont pris un congé parental (hommes et femmes)		
Pourcentage d'employés issus d'un groupe minoritaire ou vulnérable parmi les cadres supérieurs (alternants et diplômés depuis moins de 2 ans)		
Nombre d'incidents identifiés ou d'actions correctives en matière de discrimination ou de harcèlement		
Taux de collaborateurs ayant signé la version en vigueur du Règlement Intérieur		
Taux d'employés disposant d'avantages sociaux		
Taux de satisfaction à l'enquête QVT		
Taux de représentation du CSE		
Nombre d'atteintes aux droits humains (travail des enfants, travail forcé)		
Taux d'employés ayant réalisé son Entretien Individuel Annuel (EIA)		
Taux d'employés couverts par une convention collective		
Nombre de mises à jour du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)		

Confidentiel

Enjeu de gouvernance		
	Confidentiel	
Pourcentage d'employés formés à l'éthique des affaires		
Nombre d'incidents signalés au travers de la procédure d'alerte		
Nombre d'incidents de corruption confirmés		
Nombre d'incidents graves de sécurité liés à l'utilisation des produits		
Nombre d'incidents liés à la sécurité de l'information confirmés		
Nombre d'incidents liés à des données personnelles		

Annexe D Accessibilité PMR

La liste des aménagements PMR de SYSNAV est la suivante :

- Entrée des locaux de plain-pied (absence de pente) avec accès bitume largeur compatible pour passage de fauteuil roulant
- Bâtiment majoritairement organisé en espaces ouverts modulables
- Sols non glissants (béton sur les marches, moquette dans les bureaux, revêtement adapté dans l'atelier de production)
- Largeur des couloirs du bâtiment 150cm
- Largeur des portes min. 90cm
- Largeur entre poste de travail et tout autre obstacle : 90cm min (y compris dans l'atelier de production et zones de stockage)
- Ascenseur adapté PMR pour accéder dans les étages
- Place de stationnement adaptable PMR sur site accessible avec portail automatisé
- Affichages adaptés aux personnes en situation de daltonisme
- Chariots à disposition en cas de port de charge
- Postes de travail modulables :
 - Possibilité de surélever les postes de travail
 - Matériel ergonomique à disposition des collaborateurs
 - Séparateurs de bureaux amovibles pour permettre de revoir l'organisation des espaces
 - Salles de réunions, sanitaires, cuisine / espace de pause avec accès facilité à chaque étage
 - Sécurité des postes : absence de bords saillants
- Flexibilité du travail : 2j de télétravail autorisé par semaine
- Sécurité incendie :
 - Système d'alarme sonore et visuelle,
 - Présence de BAES maintenus périodiquement
 - Eclairage permanent dans l'escalier (avec détecteur de présence)
 - Point de rassemblement accessible de plain-pied avec accès bitume (absence de pente)
 - Consigne d'assistance aux personnes dans le besoin incluses dans les consignes d'évacuation communiquées aux collaborateurs (formation)

Contact RSE : rse@SYSNAV.fr

Confidentialité du document : ☐ 1 – Public ☒ 2 – Restreint ☐ 3 – Confidentiel ☐ 4 - Secret

Propriété SYSNAV. Utilisation, divulgation et reproduction interdites, sauf autorisation écrite de SYSNAV.

SYSNAV SAS, 72 rue Emile Loubet – 27200 Vernon, France - SIRET 508 594 009 00021 RCS Evreux

PR1001-03_RapportRSE2025_v1.0_Rapport RSE 2025_Externe

Final Audit Report

2026-07-16

Created:	2026-07-16 (British Summer Time)
By:	Julie Laruelle (julie.laruelle@sysnav.fr)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAeE-Fv6hfXKIZZeax2ptBDyC4s36WI-qE

"PR1001-03_RapportRSE2025_v1.0_Rapport RSE 2025_Externe" History

 Document created by Julie Laruelle (julie.laruelle@sysnav.fr)
2026-07-16 - 10:45:42 AM GMT+1

 Document emailed to david vissiere (david.vissiere@sysnav.fr) for signature
2026-07-16 - 10:46:12 AM GMT+1

 Email viewed by david vissiere (david.vissiere@sysnav.fr)
2026-07-16 - 4:07:04 PM GMT+1

 Document e-signed by david vissiere (david.vissiere@sysnav.fr)
Signature Date: 2026-07-16 - 4:07:14 PM GMT+1 - Time Source: server - Signature Appearance Selected: DRAW

 Agreement completed.
2026-07-16 - 4:07:14 PM GMT+1